



Honoraires

VENTE

HABITATION ANCIEN

Prix de vente	Honoraires
Jusqu'à 60 000€	5000 € TTC
De 61 000 à 120 000€	7000€ TTC
De 121 000€ à 300 000€	6%
+ de 300 000€	5%

A CHARGE VENDEURS

TERRAINS

Prix de vente	Honoraires
Jusqu'à 60 000€	5000 € TTC
De 61 000 à 120000 €	7 000€ TTC
+ de 121 000 €	6 %

A CHARGE VENDEURS

Majoration éventuelle de 25 % pour des biens hors secteur, ou spécifiques (Immeubles locatifs, ventes par lots, propriétés,...)

LOCATION / RELOCATION

	Honoraires Propriétaire	Honoraires Locataire
Recherche de locataire, visites, constitution de dossier, rédaction de bail	8€ TTC/ m2 (minimum 145€)	8€ TTC/ m2 (minimum 145€)
Etat des lieux	3€ TTC/ m2 (minimum 55€)	3€ TTC/ m2 (minimum 55€)
Locaux commerciaux		
Recherche de locataire, visites, constitution de dossier Etat des lieux	1 mois de loyer HT (charges comprises)	1 mois de loyer HT (charges comprises)

GESTION LOCATIVE

Prestations		Tarifs
Gestion locative Tranches sur la base du total des encaissements mensuels par lot	Suivi entretien courant	Jusqu'à 1000 € : 7 % HT (8,4 % TTC)
	Quittancement	
	Aide à la déclaration fiscale	De 1001 € à 2000€ : 6 % HT (7.2 % TTC)
	Révision annuelle du loyer	
		Au-delà de 2001 € : 5 % HT (6 % TTC)
Garantie des loyers impayés	Suivi des dossiers contentieux	
	Recouvrement des créances, remise du dossier à l'huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion	2.6 % TTC (habitation) 4.5 % TTC (locaux commerciaux)
Autres prestations	A la vacation	70 € HT (84 € TTC) horaire

SARL Bel Immobilier, 2 Place, Bertin Boissin 30200 Bagnols-sur-Cèze Tel : 0466896045

Capital Social 8 000 €

RCS 819 310 51700019 - Carte prof : CPI 3002 2016 000 006 678

RCP MMA ENTREPRISE- N° : 04 66 89 60 45

Médiateur : ANM Conso, 62 rue Tiquetonne, 75002 PARIS

SYNDIC

Honoraires de Syndic	
Entre 150 TTC et 220 € TTC par lot principal et entre 8€ TTC et 12€ TTC par lot secondaire	
Minimum de perception pour une copropriété de moins de 10 lots (principaux et secondaires) 1 200 € TTC	
Prestations Particulières Tarifs TTC* **	
Prestations particulières (hors frais d'envoi des documents)	84 €/heure
Prestations relatives aux réunions et visites supplémentaires	
Préparation, convocation et tenue d'assemblée générale supplémentaire de 2H (9h/18h)	336 €
Prestations relatives au règlement de copropriété et à l'état descriptif de division	
Etablissement ou modification du règlement suite à décision du syndicat	Montant fixé en Assemblée Générale
Publication de l'état descriptif de division et du règlement de copropriété	Montant fixé en Assemblée Générale
Prestations de gestion administrative et matérielle relatives aux sinistres	
Déplacement sur les lieux	Vacation au temps passé
Prise de mesures conservatoires	Vacation au temps passé
Assistance aux mesures d'expertise	Vacation au temps passé
Suivi du dossier auprès de l'assureur	Vacation au temps passé
Prestations effectuées en dehors des jours et heures ouvrables rendues nécessaires par l'urgence	Coût horaire majoré de 20 %
Prestations relatives aux travaux et études techniques	Montant fixé en Assemblée Générale
Prestations relatives aux litiges et contentieux	
Mise en demeure d'un tiers par lettre recommandée avec accusé réception	43 €
Constitution d'un dossier transmis à avocat, huissier ou assureur protection juridique	250 €
Suivi du dossier transmis à l'avocat	Vacation au temps passé
Autres prestations	
Diligences liées à la préparation d'acquisition ou disposition des parties communes	Vacation au temps passé
Reprise de comptabilité sur exercice antérieur non approuvé et non réparti	Vacation au temps passé
Représentation du syndicat aux assemblées d'une structure extérieure (union syndicats...)	Vacation au temps passé
Constitution et suivi de dossier d'emprunt souscrit au nom du syndicat	Vacation au temps passé
Constitution et suivi de dossier de subvention accordé au syndicat	Vacation au temps passé
Immatriculation initiale du syndicat	Vacation au temps passé
Frais et honoraires imputables aux copropriétaires	
Mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception	40 €
Relance après mise en demeure	40 €
Conclusion d'un protocole d'accord par acte sous seing privé	168 €
Frais de constitution ou de main levée d'hypothèque	84 €
Dépôt d'une requête en injonction de payer	84 €
Constitution du dossier transmis à l'auxiliaire de justice et suivi en cas de diligences exceptionnelles	Vacation au temps passé
Etablissement du pré état daté	300 €
Etablissement de l'état daté	300 €
Opposition sur mutation (article 20 I de la loi du 10 juillet 1965)	84 €
Délivrance d'une copie du carnet d'entretien ou des diagnostics techniques	Inclus dans le forfait
Délivrance des informations nécessaires à la réalisation d'un diagnostic de performance énergétique individuel mentionnées à l'article R.134-3 du Code de la construction et de l'habitation	Vacation au temps passé
Délivrance au copropriétaire d'une copie certifiée conforme ou d'un extrait de procès-verbal d'assemblée générale ainsi que des copies et annexes	Inclus dans le forfait